



HAL
open science

Gisement de Chez-Jugie près Cosnac (Corrèze). Rapport de fouilles 1973.

Guy Maziere, Jean-Paul Raynal

► To cite this version:

Guy Maziere, Jean-Paul Raynal. Gisement de Chez-Jugie près Cosnac (Corrèze). Rapport de fouilles 1973.. Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, 1973, 95, pp.67-73. halshs-00005008

HAL Id: halshs-00005008

<https://shs.hal.science/halshs-00005008>

Submitted on 16 Oct 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Gisement de « CHEZ JUGIE »

près COSNAC (Corrèze)

Rapport de Fouilles 1973

par

Guy MAZIERE * et Jean-Paul RAYNAL (1)

La campagne de fouilles du gisement de « Chez-Jugie » a pu être menée à bien grâce au Ministère des Affaires Culturelles et à l'appui de M. J. Tixier, Directeur de la Circonscription des Antiquités Préhistoriques du Limousin. Nous remercions particulièrement M^{me} et M. Jugie, propriétaires des abris et du terrain sur lequel nous avons établi notre camp.

La direction des travaux était assurée par G. Mazière, assisté de J.-P. Raynal.

Ont participé à ce chantier : M^{lles} et M^{mes} I. Albaret, V. Albaret, F. Coudert, M. Fonton, A. Manessier, F. Mazière ; MM. J. Bosch, M. Boudrie, J. Coudert, X. Deladerrière, J. Devalette, B. Malissen.

Ces fouilleurs ont été hébergés sous tentes, à proximité du chantier et, par mauvais temps, dans une maison que nous avons louée.

L'intendance a été assurée par F. Mazière.

Les repas, pris en commun, ont été en grande partie à la charge des fouilleurs.

* *

Objectifs 1973 :

La campagne 1972 avait laissé supposer la possibilité de découvrir d'importants niveaux aziliens « en place », avec des agencements, une fois écartés les déblais des fouilles anciennes ou clandestines.

Aménagement du chantier :

Lors des années précédentes, les structures principales du chantier avaient été mises en place :

- installation d'un carroyage fixe,
- montage d'un toit en tôles translucides sur une armature métallique,
- aménagement d'une station de tamisage à l'eau.

Cette installation a été complétée par la mise en place du groupe électrogène déjà utilisé à la grotte du « Loup ».

Réalisations :

1. Les couches superficielles constituées de « déblais » ont été intégralement tamisées à l'eau par une équipe de fouilleurs, ce qui a permis la récolte d'une très importante série de

* Guy MAZIERE, Laboratoire 184, associé au C.N.R.S., Institut de Paléontologie Humaine, 1, rue René-Panhard, 75013 Paris.

(1) Jean-Paul RAYNAL, Correspondant départemental de la Direction Régionale des Antiquités Préhistoriques du Limousin, 13, rue de Lacam, 19100 Brive-la-Gaillarde.

microlithes (plus de 300 pièces) : trapèzes du Martinet (fig. n° 2), trapèzes de Montclus, triangles divers, segments de cercle, micro-burins, et d'autres types d'outils encore inconnus dans le gisement (flèches à tranchant transversal, pièces foliacées), ainsi que des fragments de poterie. Nous espérons qu'il sera possible de « replacer » ces pièces dans leur contexte lors de la poursuite des travaux.

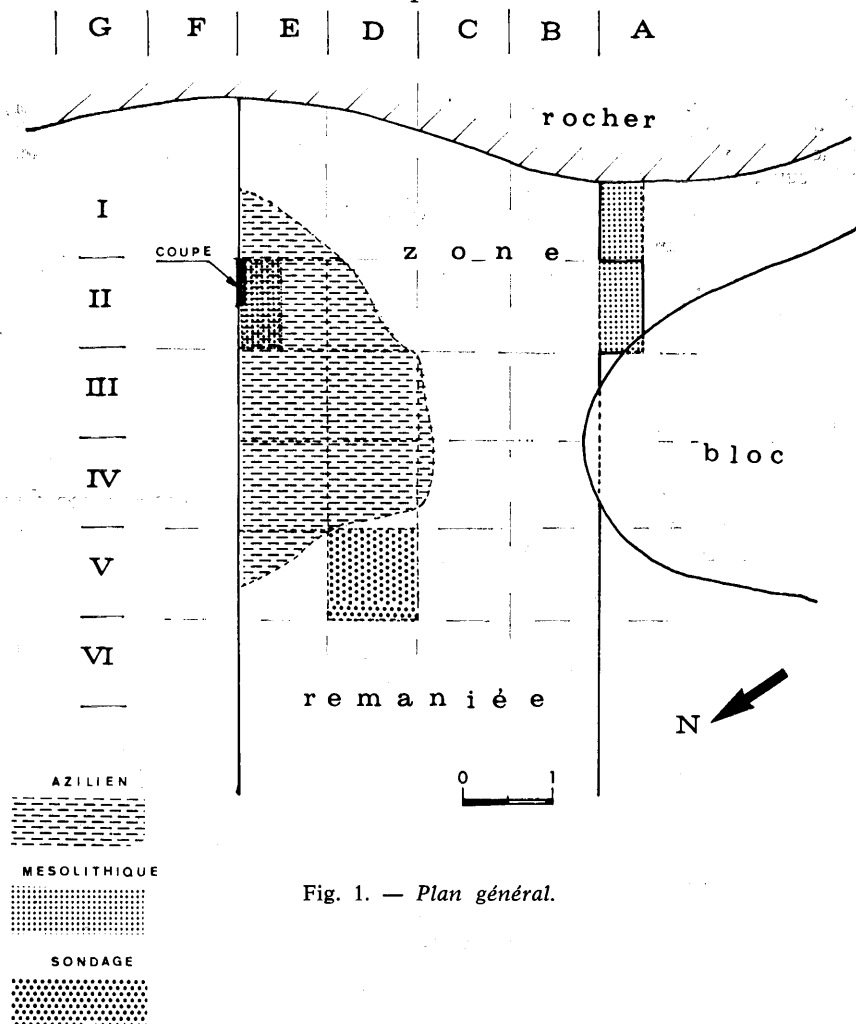


Fig. 1. — Plan général.

2. Parallèlement à ce travail, nous nous sommes efforcés de retrouver des lambeaux de couches aziliennes en place (figure n° 1) :

— dans la travée « D », à 6 m de la paroi,

— dans la travée « E », carrés II, III et IV.

Dans le carré E II, la fouille d'un « bloc » de 0,50 m de côté ayant échappé aux fouilles antérieures, a été menée avec un soin extrême et nous a permis de lever la coupe suivante (figure n° 3) (2) :

Couche 0 : Sable grossier hétérogène, fraction fine argilo-limoneuse importante ; enracinement fort ; ce niveau est fortement perturbé et comporte de nombreux éléments lithiques remaniés.

Couleur : E 52.

Couche 1 : Sable grossier jaune-gris, fraction fine limono-argileuse moins importante qu'en 0 ; ce niveau semble avoir subi un lessivage ; enracinement faible ; présence d'éléments lithiques remaniés.

Couleur : E 41.

Couche 2a : Sable grossier à fraction fine argileuse, présence d'oxydes métalliques diffus ; enracinement nul. Ce niveau semble stérile au niveau de la coupe.

Couleur : F 41 = 5 YR 4/2.

Couche 2b : Même nature que 2a, mais enrichi en matières organiques grisâtres. Ce niveau semble stérile au niveau de la coupe.

Couleur : J 41 = 10 YR 3/2.

Couche 2c : Idem 2a ; industrie Mésolithique Tardenoïde.

Couleur : F 41 = 5 YR 4/2.

Couche 2d : Idem 2b ; industrie Tardenoïde.

Couleur : J 41 = 10 YR 3/2.

La base de ce niveau est soulignée par une racine de taille exceptionnellement grosse par rapport à celles rencontrées dans les autres niveaux.

Couche 3a : Sable moyen très argileux ; structure des éléments fins grumeleuse ; ce niveau est compact, très peu canaliculé ; on note la présence d'oxydes métalliques (Fe) diffus dans la masse ; les blocs sont absents, les cailloux rares ; ce niveau forme une lentille au contact supérieur avec la 2d souligné par le niveau de racines, au contact inférieur avec la 3b diffus. Industrie mésolithique. Enracinement faible.

Couleur : panachée avec de nombreux points et taches ; J 42 pour le fond.

Couche 3b : Sable moyen argileux, compact, peu canaliculé ; structure très grumeleuse ; enrichissement, par rapport à la 3a, en argile et en fer de manière homogène et diffuse ; blocs absents, cailloux rares ; enracinement faible ; présence d'os et de charbon de bois, de traces organiques indéterminées noires ; industrie mésolithique ; cette couche forme une lentille qui perd sa consistance homogène en se biseautant sous et dans la 2, dans le carré E III.

Couleur : H 52 pour le fond, panachée avec traînées diffuses.

Couche 3c : Sable grossier argileux, structure grumeleuse, consistance tendre, enrichi en fer et matières organiques limono-argileuses ; enracinement faible ; industrie mésolithique ; ce niveau est une partie de la 2d qui se biseaute dans le E II sous la 3a-3b.

Couleur : panachée, traînées diffuses, taches, descentes organiques ; H 64 = 10 YR 3/4 pour le fond.

Couche 4a : Sable grossier hétérogène peu vacuolé, consistance friable, enrichi en argile, blocs absents, cailloux rares, enracinement nul ; présence de concrétions argilo-métalliques formant en plan des encroûtements continus et en coupe des bandes anastomosées (phénomène de « colored-bandings ») ; industrie mésolithique.

Couleur : panachée, F 62 pour le fond.

(2) Couleurs données à l'aide du code expolaire de Cayeux et Taylor, sur sédiment humide, et transcrites en équivalents Munsell.

Couche 4b : Idem 4a, mais moins riche en argiles, enracinement nul ; paraît stérile dans le E II.

Couleur : D 62 = 7,5 YR 5/4.

Couche 4c : Idem 4b, mais plus grise, enracinement nul, limites diffuses avec la 4b et la 5a.

Couleur : F 41 = 5 Y 4/2.

Nota : Dans tous les niveaux suivants, jusqu'au niveau 7 compris, on remarque le phénomène de concrétionnement argilo-métallique décrit dans la couche 4a.

Couche 5a : Sable grossier hétérogène, peu vacuolé, plus gris que la 4c, enracinement nul, consistance friable, blocs rares et cailloux rares ; ce niveau contient une industrie azilienne.

Couleur : panachée avec traînées diffuses, F 41 = 5 YR 4/2 pour le fond.

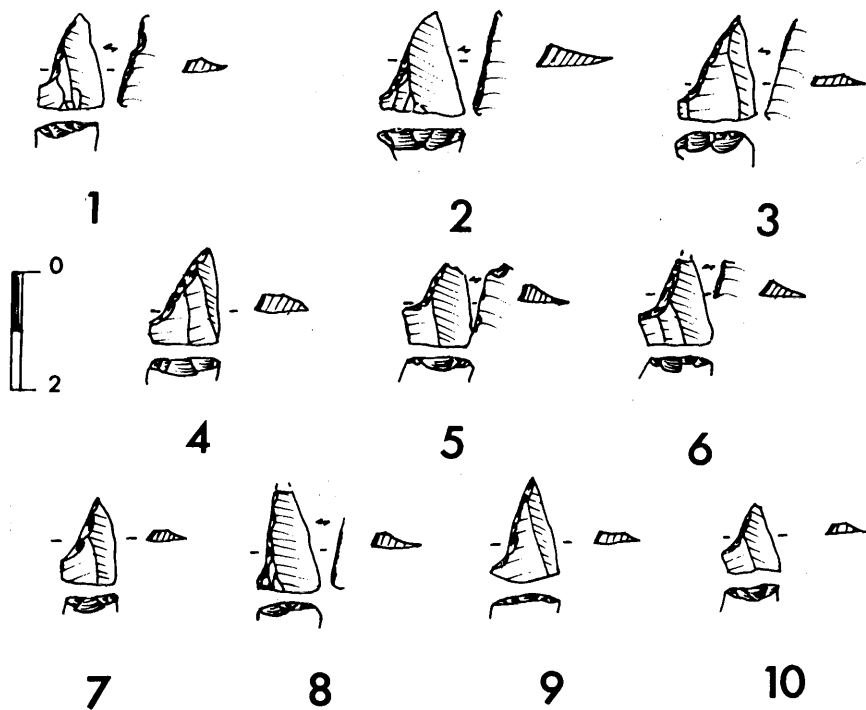


Fig. 2. — Trapèzes du Martinet.

Couche 5b : Sable grossier hétérogène, peu vacuolé, mais à fraction fine plus argileuse que dans le niveau 5a ; structure très grumeleuse, consistance tendre, blocs rares et cailloux rares sauf en cas de structures d'habitat ; présence de cendres et de charbons de bois ; coloration très sombre, enracinement nul ; industrie azilienne.

Couleur : panachée avec taches et points, J 41 = 10 YR 3/2 pour le fond.

Couche 5c : Sable grossier hétérogène, structure grumeleuse, consistance tendre, présence de charbons de bois et de cendres, blocs rares et cailloux rares.

Couleur : panachée, H 21 = 2,5 YR 3,5/2 pour le fond.

Couche 5d : Sable grossier hétérogène peu vacuolé, grisâtre, plus riche en argiles que les niveaux 5a, 5b et 5c, consistance friable, blocs rares et cailloux rares, limites diffuses et passage graduel de la 5c à la 5d et de la 5d à la 6a.

Couleur : panachée avec traînées diffuses, E 41 pour le fond.

Couche 6a : Idem 5d, formant un niveau de transition entre les niveaux grisés de la 5, et la 6b non grisée et très riche en argiles.

Couleur : E 41.

Couche 6b : Sable argileux peu vacuolé, consistance friable, structure particulière, à peu grumeleuse, blocs et cailloux rares, enracinement nul ; ce niveau semble contenir la première occupation azilienne du gisement.

Couleur : E 41.

Couche 6c : Sable grossier moins argileux que le niveau 6b, mais encore enrichi par rapport au niveau 7 sous-jacent ; léger enracinement ; passage graduel au niveau 7.

Couche 7 : Sable grossier hétérogène, enracinement nul, stérile.

Couche 8 : Niveau de gros éboulis du grès grossier constituant l'abri ; matrice de sable grossier hétérogène.

Couche 9 : Sable grossier hétérogène devenant très grossier vers sa base.

Substratum : Non atteint par les travaux de fouille.

Les couches supérieures (Mésolithique) sont très difficiles à fouiller : elles sont noires, grasses et compactes. Tous les éclats et pièces trouvés en place ont été systématiquement cotés, ce qui permettra peut-être, après report sur plan et établissement des profils, de distinguer plusieurs niveaux dans ces couches puissantes à certains endroits de 0,45 m et d'aspect assez homogène.

3. Dans un second temps, une fois localisées les couches en place, nous avons pu fouiller les couches aziliennes sur une surface de 5 m² (couche 5), dans les travées « D » et « E ».

La subdivision de la couche 5 en trois sous-couches, 5a, 5b et 5c, est uniquement basée sur des observations géologiques, l'industrie semblant très homogène. La série lithique comporte 205 pièces, en majeure partie pointes et lames à dos (50 %), grattoirs (35 %), le reste de l'outillage se classant plutôt dans la rubrique divers.

4. Dans la travée « A », carré II, s'est poursuivie la fouille, commencée en 1972, des niveaux mésolithiques, mais sur la moitié de la surface du carré seulement ; l'outillage recueilli ne peut faire l'objet d'une étude détaillée (50 pièces).
5. Une colonne des prélèvements a été faite dans le carré « F II », en vue d'une étude géologique détaillée : sédimentologie, analyse chimique. (3)

Conclusions :

Pour la première fois en Corrèze, nous nous trouvons en présence :

1°) d'un important ensemble mésolithique en stratigraphie, sous abri ;

2°) de couches aziliennes « pures », non contaminées par les couches mésolithiques susjacentes, puisque séparées de ces dernières par une couche stérile de 0,35 m, et ne succédant pas à

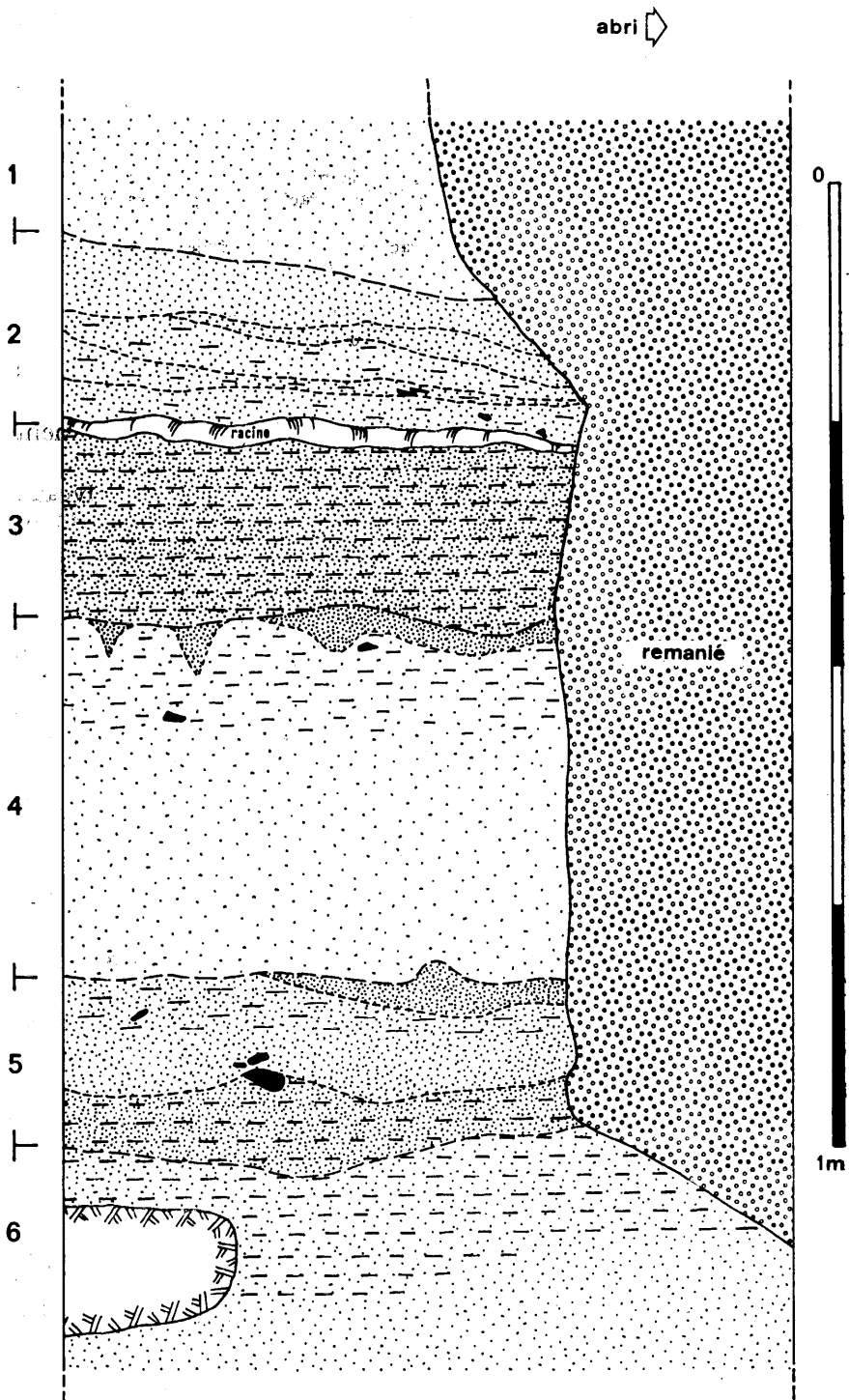


Fig. 3. — Coupe E II, contact F II.

un Magdalénien terminal comme dans de nombreux sites du Périgord (un sondage effectué dans le carré « E V » sur 2,20 m de profondeur n'a livré aucune autre industrie) ;

3°) de structures, malheureusement en partie détruites, dans les niveaux aziliens : murettes (?). Ces agencements étaient composés de blocs de « brasier » et de quartz, d'une dimension moyenne de 10 cm environ ; certains peuvent évoquer un calage de poteau (?)

Projets pour 1974 :

— Poursuite de fouilles :

a) dans les travées « F » et « G », où nous espérons trouver, sur une largeur de 2 m, des couches non perturbées ;

b) dans la travée « A », pour établir le raccordement stratigraphique entre cette dernière et les travées « E » et « F » (les travées « B » et « C » ont été entièrement détruites par les fouilles anciennes).

— Nous envisageons de faire paraître une note préliminaire au début de l'année 1974 ; celle-ci aura pour but de présenter aux préhistoriens s'intéressant aux industries de l'Épipaléolithique du Centre de la France cet important site, malheureusement fort perturbé.

(3) Etude effectuée par J.P. RAYNAL, dans le cadre d'une thèse de 3^e cycle sur les « remplissages quaternaires des grottes et abris sous-gréseux », à l'Institut du Quaternaire (Directeur F. BORDES), 33405 Talence.